

Règlement – mur d'escalade du gymnase Camille See

1. Être titulaire d'une licence dans l'un des clubs d'escalade colmariens ou être dans le cadre scolaire pour accéder au mur sur les horaires définis et en présence d'un encadrant officiel.
2. Les cordes mises en place à demeure sont exclusivement destinées aux moulinettes.
3. Vérifier l'état de la corde avant de grimper.
4. Être assuré (corde ou vache) pour toute manipulation de corde.
5. Ne pas mettre deux cordes dans un même mousqueton de relais. Des dégaines inviolables sont parallèlement en place pour l'escalade en tête.
6. Réaliser systématiquement un « contrôle sécurité » complet des deux partenaires : nœud d'encordement et dispositif d'assurage.
7. Parer le grimpeur en tête.
8. Clipper toutes les dégaines.
9. Pour les traversées : Ne pas dépasser la première ligne de dégaines avec les mains.
10. Ne pas utiliser un couloir déjà occupé. Laisser la priorité aux grimpeurs déjà engagés. Respecter les distances de sécurité avec les grimpeurs des couloirs voisins.
11. En fonction de la voie, se placer à la bonne distance du pied de la voie pour assurer de manière efficace et anticiper les actions du grimpeur. Adopter une position stable, permettant de conserver son équilibre en cas de chute du grimpeur et de se déplacer en cas de besoin.
12. Descendre avec maîtrise et prudence le grimpeur jusqu'au sol, la vitesse de descente reste modérée. Prévenir les personnes aux alentours.
13. Pour grimper en moulINETTE dans les gros devers, avoir clippé au moins les dégaines des points stratégiques pour éviter l'effet de ballant.
14. Ne pas stationner devant les gros devers si on n'est pas engagé dans les voies.
15. Prévenir le responsable de la salle si une prise bouge. Des clés sont à disposition.
16. Utiliser correctement les dispositifs d'assurage. Ex : le grigri nécessite de garder toujours une main sur le brin libre ce n'est qu'un frein. Et pas un auto-bloquant !